

## **Les Pierrots de la nuit ne font plus rire les riverains**

*Le Parisien*, Benoit Hasse, 29 nov. 2014

« **Une opération-gadget**, coûteuse et sans effets ! » Les Pierrots de la nuit, ces drôles de clowns-médiateurs censés aller au-devant des noctambules regroupés devant les bars pour les inviter à faire moins de bruit, n'ont visiblement pas convaincu les riverains des quartiers festifs concernés.

Le collectif Vivre Paris (regroupant une trentaine d'associations de quartier) vient d'annoncer qu'il démissionnait de son poste d'observateur au sein de l'organisme chargé de gérer le dispositif de médiation. Motif : l'opération expérimentale, qui avait été mise en place dans la foulée des états généraux de la nuit organisés par la mairie en 2010, se révèle inefficace.

### **Les habitants ne veulent plus d'eux**

« Malgré nos multiples demandes, le travail des Pierrots de la nuit (qui sont subventionnés à hauteur de 125 000 € par la ville de Paris) n'a jamais fait l'objet d'une évaluation externe », rappelle Elisabeth Bourguinat, représentante du réseau Vivre-Paris. Mais sur le terrain, nos adhérents constatent tous les week-ends que le dispositif des Pierrots est au mieux inutile, au pire contre-productif. » L'arrivée des comédiens grimés en Pierrots lunaires au beau milieu des groupes de noctambules qui boivent leur bière sur le trottoir passe rarement inaperçue. Elle a souvent pour effet de faire monter le volume sonore d'un ton plutôt que de ramener le calme. Les riverains de la rue Jean-Pierre-Timbaud dans le X<sup>e</sup> (l'un des secteurs les plus concernés par les problèmes de tapage) auraient même déclaré les Pierrots de la nuit persona non grata dans leur quartier. « Nous ne souhaitons plus cautionner cette expérience », insistent les représentants des riverains qui ont annoncé leur démission à la veille de la mise en place, le 9 décembre prochain, du conseil de la nuit à la mairie. Cette instance qui réunira noctambules et riverains sous l'égide de la Ville doit trouver de nouveaux moyens de concilier animation nocturne et tranquillité publique dans la capitale. L'enjeu est de taille. Paris compte 10 000 établissements de nuit... dont 9 000 avec terrasse.